



Avis de Course – 23^{ème} Défi Honfleur - Deauville

Le 10 septembre 2016

Départ Honfleur – arrivée Deauville

1. Programme

Vendredi 09 septembre :

- Ralliement Honfleur pour les bateaux du DYC

Convoyage des bateaux de Deauville vers Honfleur avec la marée du soir (PM : 16h09)

Ouverture des portes Deauville : 13h51, fermeture : 18h58

SAS Honfleur : fermeture à la PM (16h09), ensuite passage toutes les heures.

NB : Possibilité de stationnement gratuit à Honfleur à partir du 3 septembre.

- Accueil au CNH

Confirmation des inscriptions au bureau du CNH de 17h00, clôture des inscriptions à 22h00.

Buffet campagnard offert aux concurrents au CNH à partir de 19h00.

Samedi 10 septembre :

08h00 : Briefing au CNH.

08h30 : Sortie du Vieux-Bassin et franchissement du SAS.

09h30 : Mise à disposition du comité au niveau de la bouée du chenal de Rouen B20, pour un ou deux parcours en Baie de Seine.

11h30 : Basse-Mer.

15h09 : Ouverture des portes de Deauville

18h30 : Remise des Prix et cocktail dans les locaux du DYC

19h15 : Buffet organisé par le DYC

19h48 : Fermeture des portes de Deauville

2. Règlement spécifique au Défi Honfleur – Deauville

Le règlement prévoit que la barre à roue, trophée remis au club vainqueur depuis l'origine de cette manifestation est attribuée pour un an au club gagnant suivant le système de points suivants :

- Chaque bateau participant apporte à son club 5 points par: (ex : 10 bateaux = 50 points)
- Les 5 cinq bateaux les mieux classés de chaque club, et par flotte, apportent par ailleurs à leur club, des points calculés suivant la règle à maxima, soit pour 20 bateaux classés 20 points au premier, 19 au second...
- Cette régata étant inscrite au calendrier de la FFV, le classement individuel sera déclaré à la fédération française de voile conformément aux règles fédérales (points à minima). Les points acquis seront également valorisés pour le Championnat de nos deux clubs.

3. Admissibilité et Répartition des flottes

Bateaux équipés de l'armement réglementaire correspondant à une navigation de moins de moins de 6 miles d'un abri. Chaque bateau devra être équipé d'une VHF.

Les concurrents devront présenter un certificat HN-OSIRIS justifiant de leur handicap et présenter une licence FFV valide pour tout l'équipage (possibilité de prise de licence à l'engagement).

Les bateaux dépourvus du certificat HN Osiris recevront un handicap fixé librement par le comité.

Suivant le nombre et le rating des bateaux engagés, plusieurs flottes pourront être constituées ainsi que des parcours adaptés à ces flottes, à l'initiative du comité de course.

4. Droits d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 20€/bateau.

Ces frais couvrent l'organisation et l'encadrement de la régata ainsi que les buffets et le pot d'accueil pour les équipages.

Les équipages sont invités à faire participer leurs proches au cocktail de remise des prix et au buffet à Deauville : 5 euros/personne